



Compte Rendu du Comité Technique Local du 7 décembre 2021

Le secrétariat de ce CTL est assuré par Solidaires 43

Présents :

Pour la CGTFIP 43 : M. BATION Patrick ; MME HOLLEMAERT Valérie (Excusée).

Pour FO FIP43 : M GAGNE Robert ; MME VEYSSEYRE Karine ; MME LIMAGNE Jocelyne ; M SAGNARD Philippe.

Pour Solidaires43 : M PONS Guillaume ; MME DUCROQUET Angélique ; MME SOYEZ Noémie ; M GABRIEL Frédéric ; M BILLON Sylvain ; MME CHAMPELOVIER Eve.

Lecture des déclarations liminaires par FO DGFIP43 , Solidaires 43 et la CGT FIP 43.

L'ensemble des déclarations font remonter le rejet du NRP , l'anxiété des agents et la précipitation de notre direction dans sa mise en place du NRP.

Pour la direction , tout va bien il y a une extrême mobilisation de leur part pour que tout se passe bien.

Le protocole d'accord relatif à la reconnaissance professionnelle est un pas significatif de la Direction Général et à le mérite d'exister.

La direction reconnaît avoir invité un peu tard le Médecin du Travail et l'ISTT (Inspecteur Santé , Sécurité au Travail) , ils n'ont donc pas pu venir ,du coup les élus du personnel de ce CTL devront se passer de leur analyse .

Une intervention des Organisations Syndicales (OS) note le gros travail des équipes de la CID et du service logistique pour la mise en place du NRP, la direction le reconnaît.C'est la moindre des choses.

Les OS font remarquer que des tensions naissent du fait de la restructuration des services.

Point 1 : Approbation du PV du CTL du 6 octobre 2021

La direction s'est décidée à transmettre , en temps et en heure , les PV pour les soumettre au vote du CTL, rappelons qu'il y a fallu un gros travail de la CGT pour qu'enfin cette obligation soit respectée.

Vote unanime : Pour

Point 2 : Actualisation du NRP

Il est convenu que chacun des services réorganisés sera soumis au vote des OS.
Une demande est faite par les OS pour que la direction adresse un courriel aux agents obligés de renouveler leur demande de Temps Partiel suite à la réorganisation des services.

a) Création du SDIF

Une fiche de poste a été faite par la direction pour l'Inspecteur Divisionnaire HC qui devrait prendre en charge ce service.

L'installation du SDIF est prévue au 1^{er} février 2022, M ARCIS et MME BUISSON assureront l'intérim en attendant l'arrivée du responsable.

L'antenne d'YSSINGEAUX ne sera finalement pas créée, la direction a-t-elle vraiment tout fait pour la maintenir ???

Les experts de FO ont remarqué qu'il manque déjà deux emplois (1 B du Puy en Velay et 1 C d'Yssingaux).

Les tâches entre le SDIF et les SIP concernant notamment les ECF n'ont pas été définies.

Les OS ont remarqué que la direction n'a jamais transmis les compte rendus des Groupes de Travail qui ont eu lieu concernant les nouveaux services.

Vote unanime : Contre

b) Accueil de proximité

15 agents ont été reçus en entretien et 8 retenus pour l'équipe d'accueil (2 sur Brioude ; 3 sur le Puy en Velay et 3 sur Yssingaux).

Ces agents devront assurer l'accueil dans les Centres des Finances Publiques mais aussi dans les permanences des Espaces France Service.

La CGT intervient pour noter que ces agents d'accueil sont aussi les référents des personnels des EFS, comment l'agent peut-il répondre à l'EFS s'il est déjà occupé en réception. Réponse de notre direction, il n'y a pas d'obligation de réponse immédiate donc l'usager rentre chez lui sans sa réponse ?

Sur les documents préparatoires les questions posées par les agents lors des réunions avec la direction sont notées, pas la réponse apportée ???

Vote unanime : Contre

c) Service de Gestion Comptable du Puy en Velay

Le module horaire de ce nouveau service doit être voté, la direction propose un vote global.

Refus des OS, il peut y avoir accord avec le module horaire, sans pour autant accepter le NRP.

Le module horaire a été soumis au vote des agents :

25 agents dont 16 se sont exprimés

12 pour le module horaire 7 heures à 18 heures 30

et 4 pour le module horaire 7 heures 30 à 19 heures

Les agents s'étant exprimé majoritairement pour ce module la CGT FIP43 et FO DGFIP 43 vote pour Solidaires 43 s'abstient.

La Direction précise que l'ensemble de nos services seront fermés pendant 15 jours (dernière semaine de décembre et 1^{er} de janvier) pour la mise en place des nouveaux services , seul l'accueil téléphonique sera assuré.

Vote NRP unanime contre

4) Service de Gestion Comptable de Monistrol sur Loire

Les locaux du 1^{er} étage ont été libérés et loués à la DGFIP , les travaux électriques et de câblage sont en cours.

L' accueil au SGC sera assuré par un collègue d' Yssingaux.

Le protocole horaire 7 heures à 18 heures 30 était celui des anciens services , il est donc proposé à reconduction.

Vote protocole horaire unanime : Pour

Vote NRP unanime : Contre

5) Mise en place des Conseillers aux Décideurs locaux

Le poste de CDL de Saugues n'étant toujours pas pourvu, il sera reparti entre plusieurs CDL .

Les CDL disposeront d'un bureau dans les locaux de la direction mais aussi dans son SGC de rattachement.

Les CDL doivent pouvoir venir en soutien des SGC dans des cas particuliers.

Vote unanime : Contre

6 Transfert d'assiette et de recouvrement sur les SIP du Puy en Velay et de Brioude

La date de déménagement des services est prévue pour la 1^{er} semaine de janvier.

La direction précise que les e-contact qui n'auront pas été apurés par les services seront basculés sur le nouveau SIP.

Vote unanime : Contre

7) Création du SIE départementale

L' ISTT a été contacté concernant les problèmes rencontrés lors des travaux de toiture sur le site d' YSSINGEAUX , la direction lui a adressé le constat d' huissier.

Les nombreux départs à la retraite prévus dans ce service risquent de poser un problème ; le manque de sachant par rapport aux agents à former.

Vote unanime : Contre

Suite aux vote unanime contre chacun des points du NRP ; le président précise qu'un nouveau CTL sera convoqué le 14 décembre 2021

2ème point : local syndical

La direction ayant besoin du nouveau local affecté aux OS pour la création du SDIF , elle propose un autre local au 1^{er} étage de TERRASSON près du SPFE .

L 'ensemble des OS donne son accord afin que les collègues du SDIF aient de bonnes conditions de travail.

Elles demandent que celui-ci soit acté au PV.

3ème point : Ponts naturels 2022

La Direction Générale note que les ponts naturels ne doivent pas entraver le bon déroulement des missions et ainsi de ne pas forcément accorder celui du 27 mai qui se trouve pendant la campagne IR.

Les OS interviennent rappelant que la note laisse la possibilité aux Directeurs Locaux de proposer les trois ponts.

La direction propose les 3 dates (vendredi 27 mai 2022 ; vendredi 15 juillet 2022 et lundi 31 octobre 2022).

Vote unanime : Pour

4 ème point : Accord sur la reconnaissance de l'engagement des agents

Concernant son article pour l'amélioration du cadre de vie et l'environnement de travail des agents :

L'enveloppe pour notre direction sera de 32 366 € .

Le travail sera fait en 2 temps , une visio avec les chefs de services, ensuite la mise en place d'une boîte fonctionnelle dédiée aux propositions des agents.

Le projet sera ensuite présenté en CTL avant la fin du 1^{er} trimestre 2022.

Les OS font remarquer que le point renforçant les promotions qui nous est présenté comme une avancée n'est simplement que la mise en pratique d'un accord Fonction Publique.

5 ème point : point d'étape sur l'accès des notaires aux fichiers(ANF)

Un premier bilan sera fait début avril 2022.

Les OS rappellent que le SPFE est un service sous tensions , il ne faut pas profiter de l' ANF pour demander aux agents de rattraper le retard ou de supprimer des postes.

6ème point : Situation budgétaire au 30 octobre 2021

Présentation par la direction de la situation budgétaire.

La direction va s'équiper d'une voiture électrique (Peugeot 208).

7 ème point : Questions diverses

- Le 0 cash devrait être mis en place au 31 décembre 2021, la direction conserverait 2 caisses résiduelles (1 à Terrasson et une en direction)

- Les OS demandent à la direction de produire un calendrier provisionnel des instances et rappelle que l'annuaire sur Ulysse 43 n'est toujours pas à jour.
- Les OS font remarquer à la direction que une formation PIX a été demandé aux agents , avec pour certaines questions des recherches à faire sur internet, sauf que les agents ont un accès limité à internet !!